



CSAL DIPA

(Comité Social d'Administration Local)

5 mars 2024

Fusion de brigades à Roissy et malaise dans les terminaux à Orly...

Toutes les organisations syndicales ont lu une déclaration liminaire, vous trouverez celle de la CGT en pièce jointe avec comme sujets soulevés:

- la journée de mobilisation pour les droits des femmes
- le sous effectif chronique à la DIPA et la fusion des T2A et T2C avec à la clef des coupes dans les effectifs. La CGT a demandé à ce que ce point fasse l'objet d'un vote.
- les conditions de travail dégradées : en particulier chez les TSI de Roissy et dans les terminaux d'Orly
- le registre hygiène et sécurité qui doit être à la disposition des agents et pas retenu en otage dans le bureau du DI pour les collègues travaillant au bâtiment 5730.

Le président de séance a tenu à répondre sur quelques points :

- sur le registre hygiène et sécurité de la DI: il sera localisé à l'accueil de la DI dès le 6 mars
- sur la mise au vote des ER (effectifs de référence) : le Président accepte.

Mesures soumises au vote

Point 1 - Approbation PV CSAL du 7 décembre 2023

Vote POUR (CFDT-UNSA) et n'ont pas pris part au vote (CGT et SOLIDAIRES)

La CGT n'a pas pris part au vote au motif que c'était un PV d'une séance boycotté.

Point 2 - Approbation PV CSAL du 18 décembre 2023

La CGT demande à ce que les questions diverses ne soient pas reprises dans un unique tableau, avec uniquement les réponses de l'administration mais qu'il y ait la retranscription des débats liés aux questions diverses.

Vote POUR à l'unanimité

Point 3 - Approbation du projet de fusion des brigades BSET2A et BSE T2C

Les agents redéployés (C et A) rejoindront leur terminal la veille de la réouverture soit le 13 mai sauf ceux du A redéployés au T1 qui n'y reviendront qu'après les JO.

Le 2A ré ouvrira définitivement au premier semestre 2025. L'ISST et le médecin de prévention visiteront les nouveaux locaux le 6 mai prochain.

Cote de service : par équipe, une note d'organisation et de fonctionnement sera publiée prochainement. Des contacts ont été pris avec les collègues pour les desiderata des congés qui seront publiés au plus tard le 30 mars.

Sur les terminaux AC on retrouvera entre autres comme compagnie : Air Sénégal, Air India, la Tam, Gulf Air, Vistara, British Air Ways

Parking : La DI a pris contact avec ADP pour un stationnement au parking du C mais il n'y a pas d'abonnement, du coup, les agents auront une carte du AB et du EF.

La détaxe : elle devrait être sécurisée (vitre, hygiaphone et sortie à l'arrière). L'emplacement de la détaxe n'est pas arrêtée. Le DI met la pression à ADP pour que la localisation soit centrale, si ADP propose plusieurs implantations, il s'engage à la choisir avec les agents. En cas de retard dans les travaux, la détaxe sera faite en attendant au T2BD.

Le local d'armement sera au sein des vestiaires en zone réservée au niveau -2 (dans la pièce de repli qui deviendra une salle armement)

Les op/co aéro-gares : pas de bureau prévu pour l'instant mais opportunité de maintenir une structure dans les nouveaux locaux. La DI attend que les flux se stabilisent.

Sur les cellules de retenue, la réfection aux normes est prise en compte par la Direction.

Horaires : 8 équipes formeront l'unité, en 7h-19h mais il pourrait y avoir du 6-18h en fonction des vols. Les services en civil seront évoqués dans la note d'organisation de cette nouvelle brigade.

Pendant cette période transitoire (avant la réouverture définitive du A), la taxation sera au C.

Les équipes iront en fonction des vols, il n'y aura pas d'équipe à demeure au A.

L'administration propose de stocker les marchandises saisies des découvertes au A dans les locaux du A qui sont toujours existants.

ADP indique qu'il y aura à terme une sortie unique des passagers du A et du C. Pendant la période transitoire, il y aura 2 filtres de sortie, un au A et un au C.

La CGT avait de nombreuses questions sur cette fusion

- tout d'abord, à propos des effectifs : passer de 63 agents (addition des effectifs réels du A et du C) à 56 agents (effectifs réels du AC) est une «belle» mesure de rationalisation. Alors que le nombre de passagers et de vols augmentent, la conclusion de l'administration est moins de douaniers (cqfd).
- L'unique taxation risque de poser des difficultés aux agents.
- la souplesse RH qui existait au A doit persister
- Quid des marchandises saisies en cas de découvertes au A ? Les agents devront-ils se «balader» dans la zone publique pour rejoindre le C et être en insécurité.
- OPCO aéro-gares : c'est un abandon du service public rendu aux usagers.
- Sécurisation de la salle d'armement : la réglementation oblige à avoir une porte blindée sécurisée ainsi que des murs porteurs.

Vote CONTRE à l'unanimité (reconvocation du CSAL le 14 mars)

La CGT a voté contre ce projet de fusion qui entraîne une diminution des effectifs (-13) et un service public amoindri pour les usagers puisqu'il n'y aura plus qu'une seule brigade des douanes pour gérer 2 terminaux.

Point 4 - Approbation du projet de création d'un pôle prévention à la DI

Le projet consiste à créer, à compter du 1er mai 2024, un 6e pôle au sein de la DI consacré à la prévention.

Le pôle sera rattaché directement à la directrice interrégionale adjointe et sera placé sous l'autorité du conseiller de prévention. Il comprendra les assistants de prévention de Roissy, l'assistant de prévention d'Orly y sera fonctionnellement rattaché pour l'application de ses missions dédiées à la prévention.

La CGT est intervenue dans les débats,

- la création d'un pôle prévention est une bonne chose pour les agents
- une information la plus large possible doit être faite aux collègues pour faire connaître ce pôle de prévention (présentation aux stagiaires, mails et passage dans les services...)
- ce pôle doit pouvoir garder toute son indépendance et sa liberté d'action. Nous émettons des réserves quant à son pilotage par l'adjointe du DI. Les actions, les préconisations du pôle ou ses actions pourraient être en contradiction avec celles de la DI, que se passera t-il alors ?
- La cheffe du pôle prévention doit aussi pouvoir bénéficier d'une prime d'encadrement au même titre que les chefs de service des 5 autres pôles de la DI (#équité DIPA) et même si le nombre d'agents ne correspond pas aux grilles, la DI doit trouver une solution avec la DG.

En plus de la question initiale, le président de séance a posé une question supplémentaire :

Approuvez-vous la création d'un poste de chef de service du pôle de prévention?

Vote POUR (CFDT-CGT-UNSA) et ABSTENTION (SOLIDAIRES)

La CGT a voté pour la création du pôle de prévention qui va dans le bon sens, toutefois nous veillerons à son indépendance.

Point 5 - Présentation des ER (effectifs de référence) 2024

Pour mémoire, les effectifs de référence (ER) correspondent à l'enveloppe maximale d'effectifs autorisés pour une direction.

Les effectifs réels correspondent eux aux agents réellement présents dans les services.

A la DIPA, on constate toujours un très gros sous effectif (A Roissy : -130 agents en CO, -116 en surveillance et -20 agents à Orly).

Baisse des indicateurs de performance : C'est une demande récurrente de la CGT, s'il manque des agents alors les objectifs ne peuvent être à la hausse. Le président de séance indique qu'il portera ce sujet lors d'une réunion avec la DG le 8 mars.

Sur le manque d'effectifs à Orly, le président de séance nous informe que lorsqu'il demande des effectifs supplémentaires la DG lui répond toujours qu'il doit se les autofinancer...ce qui signifie aller les enlever à un autre service.

Sur les TSI : Ils ont été renforcés par un collègue qui doit passer sa qualification informatique. Le DI a rencontré jeudi 7 mars une collègue de la DGFIP qui candidate à la DIPA.

La DI est en train de rationaliser ses archives au sous-sol du bâtiment 5730 pour donner plus de stockage aux TSI. Le DI propose également une installation dans quelques bureaux vacants du 3701 au besoin.

L'UIP PNR doit partir fin 2024, début 2025. La DRF déménagera dans les locaux du 3701 à ce moment là, ce qui libérera de la place dans les locaux de la DI .

Quant au déploiement de Windows 11, des renforts de prestataires extérieurs ont été validés par la sous direction SI (DG) pour faire le formatage des postes Windows 11.

Pour la CGT,

- les effectifs de référence sont importants puisqu'ils définissent l'enveloppe globale mais ce sont les effectifs réels qui comptent et qui manquent à la DIPA.
- **Bureau du Bourget**, la CGT fait part de ses vives inquiétudes alors que les agents de ce bureau sont depuis longtemps abandonnés par l'administration...laisser uniquement 3 agents n'est pas rassurant du tout, c'est pour nous de la maltraitance. Quant à la proposition du DI de fermeture définitive dans l'année, c'est tout juste scandaleux. Nous rappelons que l'aéroport du Bourget est le 1^{er} aéroport d'affaires européen, il est inadmissible que la douane OPCO n'y soit pas présente.

Enfin, ne pas avoir nommé par note d'intérim le collègue qui a fait office de chef de service est également un scandale. La DIPA met souvent en avant l'équité, où est-elle dans ce cas-là ?

- **TSI**, les locaux mis à leur disposition sont une partie de leur problématique, nous demandons que leurs propositions soient écoutées et entendues surtout dans la perspective d'arrivées de nouveaux agents dans la cellule. Ils ne peuvent pas attendre 2025. La CGT a insisté sur le fait qu'il fallait mettre en adéquation les objectifs avec les moyens humains..
- **Bureau de Chronopost** qui année après année voit son enveloppe d'effectifs de référence (ER) diminuer. Le rapprochement des courbes effectifs de référence et effectifs réels est un danger qui permettra à l'administration de ne plus parler de sous-effectif alors que la charge de travail ne diminuera pas.

Vote CONTRE à l'unanimité

La CGT a voté contre les ER 2024 car la DIPA doit avoir les moyens à hauteur de ses ambitions. S'il manque des moyens humains, il faut aussi revoir les objectifs de performance à la baisse, cela diminuera la pression sur les agents.

On ne peut pas voter pour un projet qui voit notamment la disparition de 13 effectifs en surveillance à un moment où le nombre de passagers et le volume du fret augmentent.

Point de discussion

Point 6 - Point de situation sur les terminaux d'Orly

Ce point a été mis à l'ordre du jour du CSAL à la demande des organisations syndicales en raison d'un climat délétère et dégradé avec l'encadrement, l'absence de confiance, la pression et le ras-le-bol des collègues SU d'Orly.

Le président de séance a eu connaissance du sujet à travers les tracts syndicaux, les fiches de signalement déposées à Orly 3 et la lettre ouverte des agents d'Orly4 dont il salue la qualité rédactionnelle .

Le DRO indique qu'il distingue ce qu'il se passe à la BSE 3 et la BSE 4.

Une réunion de brigade ouverte à tous les agents sur la thématique de la lettre ouverte de Orly 4 a eu lieu le 6 mars.

Pour la BSE 3, les fiches de signalement seront traitées en temps et en heures.

Pour la CGT, écouter les témoignages des collègues d'Orly SU sur leurs conditions de travail aura été édifiant, c'est un vrai cas pratique pour les acteurs de prévention présents dans la salle.

Nous avons demandé l'intervention de la psychologue du travail dont nous avons regretté l'absence au CSAL.

L'autre point crispant relaté est l'utilisation des caméras de video surveillance d'ADP qui pose question. Doutant que la hiérarchie de proximité agisse de manière autonome nous avons demandé d'où venaient les consignes ? Refus du DRO de répondre à nos questions.

Points d'information

Point 7 - Point d'information sur les JOP 2024

La DG a rappelé les informations validées par la Direction Générale, les douaniers feront uniquement des missions douanières pendant cette période.

Sur le logement : la Masse et l'ALPAF sont engagés.

La Mutuelle est engagée aussi pour l'accompagnement de la garde d'enfants

300 pass navigo seront donnés gratuitement surtout aux renforts

Les TSI et les BC ne sont pas mobilisés. Pas de contraintes pour les congés hormis les nécessités de service, pas de 50 %. La seule règle doit être la nécessité de service.

Les ACP2 arriveront au plus tard le 8 juillet, ils bénéficient de délais de route entre 4 et 8 jours pour venir.

Les renforts relèveront de leur service d'accueil (en 12h de jour exclusivement) . Possibilité pour eux de prendre des congés en fonction des temps forts de mobilisation.

La DIPA va communiquer avec l'ENDLR pour indiquer que les renforts iront uniquement au filtre.

La prime pour les agents mobilisés sera à hauteur à 1900 euros à l'exception des collègues en CM ou CB pendant plus de la moitié de la période de mobilisation.

A la DIPA, les services mobilisés sont

tous les SU sauf BSES, BSER et division 4

En CO seuls les agents de la Task force et les OP-CO Aéroports de Roissy.

En AG, uniquement le SGI

Congés

En CO, il n'y a aucune contrainte sauf la continuité de service dans les mêmes conditions que les années précédentes. Un rappel a été fait au DRF qui a continué à évoquer la présence obligatoire de 50% des effectifs CO dans les bureaux.

En SU, la DI est en train de répartir dans les unités les renforts ACP2 qui arriveront en juillet . Une fois cela fait, les cotes de service seront validées courant mars sachant que 75% des renforts seront affectés au T2E et T1.

Task Force

2 missions: renfort OPCO aéroports ou renfort réglementaire en lien avec démarches simplifiées au 3520A. Le choix de la mission au moment de la candidature sera indicatif, les candidats garderont leur régime horaire actuel. Au départ, un collègue en HL devait être orienté vers le renfort OPCO aéroports et celui en HA vers le renfort réglementaire mais suite à notre question, le président de séance n'a pas fermé la porte à des agents en HA en renfort aux OPCO aéroports.

En cas de volontaires à Orly, ils feront partie de la taskforce Orly qui sera à taille réduite (80 % des délégations arriveront à Roissy et 20 % à Orly).

Pour le dédouanement, les dimanches et jours fériés il sera demandé aux agents de la Task Force de venir le dimanche ou le jour férié s'ils le peuvent. Sinon, ce sera la surv qui visera les carnets ATA .

Les agents retenus continueront à travailler dans leurs services les jours où la task force n'aura pas besoin d'eux.

Une fiche de poste sera diffusée aux agents pour compléter la note du 15 février 2024

La date pour candidater sera repoussée jusqu'à fin mars et la DI annoncera mi avril le noms des agents retenus. Il y aura encore la possibilité de renoncer suite à cette réunion.

Une mini formation pour les agents de la Task Force est en prévision.

Les modalités de transports pour rejoindre facilement les op/ co aéroports sont à l'étude par la Direction (carte de parking...)

Télétravail

En SU (service du contentieux ou CRPC), étude au cas par cas pour l'augmentation des jours TT au delà de ce qu'il y a dans la convention.

En CO, TT exceptionnel la semaine du 12 août dû aux difficultés d'accès à la plateforme prévisibles.

Pour la CGT,

- task force : il faut ouvrir le renfort des OPCO aérogares aux agents en horaires administratifs qui souhaiteraient y aller.
- La CGT demande le respect des préconisations ministérielles pour la période des JO en cas de difficultés de circulation c'est à dire souplesse et facilités horaires pour les agents qui viendront travailler .

Le président de séance a confirmé qu'il y aurait de la souplesse.

Point 8 - Tableau de suivi du CSAL

Pour le CGT, c'est une 1ère révolution à la DIPA, il y a désormais un suivi des questions posées par les organisations syndicales et de leurs différentes demandes.

Questions diverses CGT

1.Problématique des remises des marchandises saisies (PVS) sensibles(stupéfiant) à la RI. Comme le prévoit les notes de service, ce type de marchandises doit être remis le plus vite possible à la RI. Or, les capacités de stockage sont atteintes dans ce service, quelles solutions envisagent la direction?

La CGT a insisté sur ce problème de remise des marchandises saisies (PVS) qui dure depuis de nombreuses années sans aucune solution. Le DI nous indique que des travaux seront engagés à la recette avant l'été.

2.Salles d'armement loin des replis. Les nouveaux terminaux rénovés du 2A et du 2C seront-ils mieux agencés pour la sécurité des agents? L'administration avait elle fait remonter cette problématique à ADP?

La réponse a été donnée lors du point sur la fusion des brigades 2A et 2C. Les salles d'armement seront dans les vestiaires au -2.

3.Nous l'avions indiqué en janvier dernier, prévoir une réunion sur les JOP avec les représentants du personnel le 28 mai, c'était les exclure de la concertation. Nous demandons dès le 5 mars la communication de l'agenda des réunions mensuelles JOP à la DIPA (demande direction générale ce 28 février) ainsi qu'un point de situation suite aux recensements effectués par les correspondants sociaux sur la problématique des gardes d'enfants et les agents en difficulté.

La DIPA n'a pas prévu d'en organiser malgré l'engagement de la direction générale d'en réunir au niveau national et sa demande que toutes les DI principalement concernées (DIPA, IDF, HDF, Marseille) en fassent de même. A suivre !